

# Le Mag des Collines

## CIL du Paradis

CIL "Les collines du Paradis" - 1, rue Auguste Renoir - 83400 HYERES



### 2.1 LE MOT DU PRÉSIDENT

Vous trouverez dans ce 20<sup>ème</sup> MAG des Collines les informations concernant l'activité de votre CIL.

La campagne électorale des municipales et l'incertitude où étaient les responsables en place, ont complètement gelé les décisions et l'avancement de nos dossiers et projets.

Maintenant que la nouvelle équipe municipale se met en place, nous devons relancer nos démarches afin de faire aboutir tous nos projets en cours et aussi d'en proposer de nouveaux.

Nous formons le vœu que les promesses de la campagne électorale soient réalisées et surtout qu'un élu, si possible adjoint au maire, soit nommé responsable des relations avec les CIL.

Prenez date pour notre traditionnel pique-nique de printemps qui aura lieu le samedi 17 et dimanche 18 mai 2014. Vous en trouverez le programme détaillé en annexe.

Dans l'attente de cette rencontre nous vous souhaitons de passer des jours heureux et paisibles au quartier du Paradis !

### 2.2 VOISINS VIGILANTS

Suite au vote favorable de l'assemblée générale, une demande officielle de candidature de notre quartier au protocole de « sécurité participative citoyenne » a été déposée en mairie.

Le chef de la police municipale en a accusé réception et se tient prêt à valider le protocole courant avril en nous précisant que celui-ci prévoit la nomination de deux personnes du quartier appelées « citoyens vigilants ».

Le conseil d'administration du CIL a décidé lors de la séance du 12 mars 2014 que ces fonctions seraient dévolues au président et au secrétaire du CIL.

### 2.3 QUARTIER FLEURI

Ce projet de zones fleuries sur les espaces publics libres, qui a reçu l'assentiment de tous, y compris des candidats à la mairie, est un peu en panne à cause des élections.

La personne en charge à la mairie attend la mise en place de la nouvelle équipe pour faire avancer le projet.

## RUBRIQUES

2.1  
**LE MOT DU PRÉSIDENT**  
Léon-Gérard HEUSELE

2.2  
**VOISINS VIGILANTS**

2.3  
**QUARTIER FLEURI**

2.4  
**PYLÔNE RUE BÉNÉZIT**

2.5  
**ESCALIER RENOIR/  
MATISSE**

2.6  
**STATIONNEMENT ET  
SIGNALISATION**

2.7  
**RÉCEPTION TNT**

2.8  
**«MAI» DIS DONC !!!!**

2.9  
**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

2.10  
**A PROPOS DU CIL**

## 2.4 PYLÔNE DE LA RUE BÉNÉZIT

Malheureusement aucune avancée sur ce sujet pour le moment.

Le dossier devra être repris entièrement pour le présenter à la nouvelle équipe municipale.

## 2.5 ESCALIER RUES RENOIR/MATISSE

Les services de la préfecture nous ont avisés par courrier que, malgré les recherches, il n'a pas été retrouvé de trace de dépôt des statuts de l'Association Syndicale du groupe d'Habitations des Amandiers.

Cela voudrait dire qu'en 1988 devant notaire, des cessions de parcelles ont eu lieu pour le franc symbolique, de la part d'une association syndicale qui n'aurait pas eu d'existence juridique, en faveur de la commune et de quelques particuliers.

Cela laisse un peu rêveur mais confirme que la procédure de « bien sans maître », paraît la plus adaptée dorénavant pour résoudre le problème de l'escalier, lequel reviendrait ainsi à la commune.

Par ailleurs une entrevue aura lieu très prochainement avec Mr David, dernier président connu de l'association syndicale des Amandiers.

## 2.6 STATIONNEMENT ET SIGNALISATION

En attendant les décisions de la nouvelle municipalité concernant la voirie et la circulation, nous sommes toujours en relation avec le chef de la police municipale qui devrait rester en fonction.

Il est au courant de nos revendications et en particulier il est prévu la mise en place d'un « totem » de signalisation au carrefour Manet/Paul Long.

Un projet de caméra de surveillance mobile est également à l'étude pour notre quartier.

La lutte contre les « tags » a porté ses fruits récemment avec l'interpellation de 2 jeunes « artistes ».

## 2.7 RÉCEPTION TÉLÉVISION TNT

Un habitant du quartier nous a signalé ce problème qui serait dû à une antenne de téléphonie 4G, récemment implantée, et qui perturbe la réception des chaînes TNT pour ceux qui les reçoivent via une antenne râteau.

La solution existe : il faut demander à l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) un filtre spécial à insérer sur le fil d'antenne du récepteur TNT.

## 2.8 « MAI » dis donc !!!! TOURNOI DE PÉTANQUE

Samedi 17 mai	Le C I L les Collines du Paradis vous invite à participer au tournoi de pétanque Journée de sélection des participants pour la finale du dimanche (par équipe de trois)
Dimanche 18 mai	Terrain de boules
10h30	Finale du concours de pétanque, remise des prix Messieurs et Dames.
.	Troc aux boutures.
12h00	Apéritif offert par Votre C I L. Pique –Nique.
	Tombola de l'objet insolite.
14h00	Causerie par un responsable de la L P O (ligue protectrice des oiseaux)

Inscrivez-vous pour le concours de pétanque :

Par mail : [cilcollinesduparadis@wanadoo.fr](mailto:cilcollinesduparadis@wanadoo.fr) ou par téléphone : 06 19 89 17 94

Venez nombreux partager ce moment de convivialité ..... Vos amis sont aussi les bienvenus.

## 2.9 INFORMATIONS PRATIQUES

### - Le CIL.

Adresse : 1 rue Auguste Renoir – 83400 HYERES

Mail : [cilcollinesduparadis@wanadoo.fr](mailto:cilcollinesduparadis@wanadoo.fr)

### - SECURITE.

La Police Municipale assure une veille permanente 7 jours sur 7 au : 04 94 65 02 39

N'hésitez pas à l'appeler pour tout problème de sécurité.

Contactez ce même numéro si vous désirez une surveillance particulière en cas d'absence prolongée.

### - RAMASSAGE DES DECHETS.

Déchets ménagers : ramassage le lundi et vendredi. (le mercredi ayant été supprimé)

Papiers, cartons : container jaune un jeudi sur deux.

Plastiques : container gris un jeudi sur deux (voir le calendrier remis avec les containers).

Déchets verts : lundi et jeudi. (de préférence en fagots ou poubelles, évitez les sacs plastiques)

Encombrants : lundi et jeudi après appel au : 04 94 00 78 50 le vendredi ou mercredi précédent.

Dans tous les cas évitez de sortir les déchets avant 20h la veille.

## 2.10 A PROPOS DU CIL

Vous pouvez retrouver ce Mag. , ainsi que toutes informations concernant notre quartier sur le site internet du CIL, à l'adresse suivante : <http://www.hyeres-paradis.fr>

Lors de notre Assemblée extraordinaire du 19 janvier 2014, nous avons redéfini le rôle du CIL. En voici les grandes lignes :

.Travailler en collaboration avec la municipalité pour tout ce qui concerne l'aménagement, l'hygiène, la sécurité et l'embellissement du quartier.

. Se faire le porte parole des adhérents auprès des services publics pour les problèmes touchant à l'urbanisme et aux rapports de voisinage.

. Créer et maintenir des liens amicaux entre les habitants du quartier par des réunions au cours desquelles seront débattus les problèmes du quartier mais où ne seront jamais abordés les discussions politiques ou religieuses.

Dans cette ligne de conduite nous avons des projets à conforter avec la Municipalité, et pour cela nous avons besoin de votre avis et de vos suggestions.

Nous vous proposons de devenir adhérents du C I L, pour cela il vous suffit de remplir la demande d'adhésion ci-dessous :

NOM : Prénom

Adresse :

Mail :

Tel :

Nombre de personnes au foyer : (facultatif)

Sollicite son adhésion au CIL Les Collines du Paradis

Ci-joint cotisation 10 euros (par cheque si possible) à libellé au nom du CIL Les Collines du Paradis